

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2000)
Heft: 3

Artikel: Réfléchir et agir
Autor: Hunziker, Christian
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-642222>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR L'ECONOMIE ET L'EMPLOI

Réfléchir et agir



Le témoignage de Christian Hunziker

Entrepreneur de la branche sanitaire, Winterthour, Lauréat Esprit 2000

Ça ne date pas d'aujourd'hui, on le savait déjà. Les premiers cris d'alarme remontent à plusieurs décennies. Un jour ou l'autre, il nous faudra payer le prix de notre comportement désinvolte, voire imbécile, à l'égard de nos ressources. A l'époque déjà, ce n'étaient pas des discours creux, mais bel et bien des avertissements solidement étayés.

Manifestement, une prise de conscience a eu lieu ces dernières années au cours desquelles on a réalisé quelques progrès. Mais – que ce soit individuellement ou collectivement – nous avons tendance à discuter plutôt qu'à bouger. Or il faut se décider à intervenir pour éviter

renoncer au nucléaire un jour ou l'autre. Or on n'y parviendra qu'en encourageant les énergies renouvelables dites alternatives. Jusqu'à maintenant, on l'a fait de mauvais gré.

Pour appliquer des mesures concrètes, il ne suffit pas de dire oui du bout des lèvres. Les énergies renouvelables – solaire, hydroélectrique et autres – doivent faire l'objet d'un large consensus et bénéficier d'une aide financière. Les propositions de l'exécutif et du législatif fédéraux, qui passeront le 24 septembre en votation, représentent un pas dans la bonne direction. Nous soutenons également l'initiative solaire.

A long terme, il faudra en faire davantage. En tant que pays industrialisé de première importance, la Suisse peut et doit donner l'exemple. Cette mutation n'est pas facile à maîtriser. Elle exigera que chacun consente des sacrifices. Au lieu de nous borner à énumérer les obstacles, sachons reconnaître la chance qui nous est offerte: celle de frayer un chemin à l'innovation et au progrès, celle de laisser un véritable héritage à nos descendants.

Le coup de pouce proposé, s'il est géré comme l'a été le programme d'investissement Energie 2000, ne sera pas un subventionnement massif.

la dégradation inéluctable de nos conditions de vie.

Il y a énormément à faire dans le domaine énergétique. Ainsi, par exemple, les effets négatifs des combustibles fossiles sont alarmants en dépit des taxations. D'autre part, il faudra forcément

Oui au tournant énergétique

Politiquement parlant, la reprise économique qui se confirme exige que nous soyons écologiquement corrects. Les redevances pour l'encouragement des énergies renouvelables et en faveur de l'environnement peuvent constituer les premiers pas décisifs vers un véritable «tournant énergétique».

En investissant intelligemment le produit d'une redevance, on peut créer des emplois. Selon une étude modélisée, il suffirait de 0,6 milliard de francs d'investissements supplémentaires pour créer quelque 9'000 emplois dans l'assainissement thermique des bâtiments existants.

Le programme d'investissement Energie 2000 a prouvé que les objectifs économiques et écologiques ne doivent pas nécessairement être antagonistes. Mais le programme Energie 2000 doit se prolonger pour viser la durabilité: avec l'embellissement de la conjoncture, la consommation d'électricité en Suisse a augmenté comme jamais.

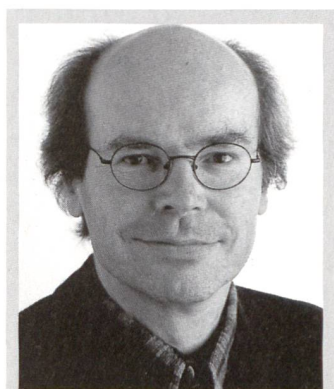
Dans notre pays, le prix de l'électricité est bien inférieur à la moyenne européenne. Une redevance à vocation écologique est donc parfaitement supportable.

L'USS regrette néanmoins que la redevance en faveur de l'environnement prévoie d'attribuer les fonds récoltés à la réduction des charges sociales obligatoires. Cela revient, en fait, à inscrire dans la Constitution que les charges sociales sont trop élevées en Suisse, ce que l'USS conteste catégoriquement. En outre, la rétrocession de la redevance à tous les ménages – par exemple sous la forme d'allègement des primes d'assurance maladie obligatoire – aurait été plus sociale, et d'autant plus si elle avait tenu compte des rentes.

Malgré ces importantes restrictions, l'USS considère que ce premier pas vers une réforme fiscale écologique est assez significatif pour pouvoir l'approuver.

Bon pour l'emploi

On estime à quelque 4'000 le nombre de postes que pourrait générer la redevance sur l'énergie en faveur de l'environnement. S'y ajouteraient quelque 2'000 postes liés à la redevance pour l'encouragement des énergies renouvelables, dans la recherche et les domaines d'avenir. Même si des places de travail disparaissent dans l'économie énergétique «classique» (importateurs, raffineries, etc.), les deux articles constitutionnels permettraient de créer plusieurs milliers d'emplois. L'encouragement de la recherche et des techniques innovatrices créerait d'autres postes et améliorerait la position et la compétitivité de l'économie suisse sur le marché international.



Le témoignage de Peter Sigerist

Secrétaire de l'Union syndicale suisse (USS)